



Quelle est la réglementation pour les locations de mobil-home dans un camping, hôtellerie de pleins air

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 3 mai 2020

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'aimerais savoir quelle est la réglementation pour les locations de mobil-home dans un camping, hôtellerie de pleins air.

Vous remerciant d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Ludivine BERAUD

Réponse :

Notre domaine de compétence se limite à l'application des textes qui protègent des méfaits du tabac. Si toutefois votre question avait un rapport avec le tabac, merci d'en préciser les termes